

DEPARTEMENT DU CALVADOS
COMMUNE DE MOULINS-EN-BESSIN
PLAN LOCAL D'URBANISME DE COULOMBS

PLAN DE ZONAGE - ECHELLE 1/5000

PIECE E1

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

Plan Local d'Urbanisme approuvé par DCM du 29 juin 2012

Vu pour être annexé à la délibération du 23 mars 2017
approuvant la modification simplifiée n°1,
Le Maire

LEGENDE

-  Limites de zones
-  Emplacements réservés
-  Espaces Boisés Classés
-  Eléments remarquables du paysage à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme (ancienne codification L.121-1-5-7)
-  Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L.151-11 du Code de l'Urbanisme
-  Secteur affecté par le bruit (RN13 classée en catégorie 1 - Largeur maximale de 300 mètres)
-  Marge de reculement au abords des voies classées à grande circulation, en dehors des zones urbanisées
-  Servitude I3 : canalisation de transport de gaz 80 Rucqueville/Cairon
- Périmètre d'attente de projet global selon l'article L.151-41 (ancienne codification L.123-2-a)**
-  Secteur où les constructions et installations d'une superficie supérieure au seuil défini par le règlement écrit sont interdites.
Date limite d'effet de la servitude : 5 ans maximun après la date d'approbation du PLU



Réalisation :
NEAPOLIS Cabinet d'Urbanisme
3 Allée du Green
14520 PORT-EN-BESSIN HUPPAIN
neapolis@orange.fr

